Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_21-DE

N° 2026-04-21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : **Élection des délégués de la Commune de CORLAY au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau CORLAY - LE HAUT-CORLAY**

Monsieur le Maire demande, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, de procéder à l'élection des délégués appelés à siéger au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau CORLAY-LE HAUT-CORLAY.

L'assemblée décide de procéder immédiatement à cette élection, étant précisé qu'il s'agit d'élire deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Messieurs TRENDA, BURLOT et LE BRIS font acte de candidature.

Un premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Votants : 15
- Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- Monsieur Daniel TRENDA 15 voix
- Monsieur Jacky BURLOT 15 voix

Monsieur Jean-François LE BRIS 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, Messieurs TRENDA et BURLOT sont désignés en tant que délégués titulaires au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau CORLAY-LE HAUT-CORLAY et Monsieur LE BRIS en tant que délégué suppléant.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026.
Certifié par M. le Maire.



